

## Société SophroKhepri et les services du Centre Khepri Santé

### Conditions Générales de vente

#### Sommaire

Contrat intervenant .....	2
Préambule .....	2
Déroulement commercial .....	2
Dossiers d'adhésion .....	2
Dénonciation du contrat .....	3
Responsabilité de SOPHROKHEPRI .....	3
Accès au Centre .....	3
Réservation.....	3
Durée des réservations et conditions tarifaires associées .....	3
Annulation des réservations.....	3
Choix de la salle et ponctualité.....	3
Déroulement des séances .....	4
Respect des lieux .....	4
Clientèle de l'intervenant.....	4
Services communs à toutes nos prestations .....	4
Obligations de l'intervenant.....	5
Assurances et Responsabilités.....	5
Salles de formation/réunion/travail de groupe.....	5
Grande salle et ses 6 salles attenantes .....	5
Centre dans sa totalité.....	5
Validité de ces conditions générales.....	5

### Contrat intervenant

Ce contrat devra être approuvé par, d'une part l'Intervenant désirent utiliser nos services ci-dessous désigné "INTERVENANT" et d'autre part la Direction de la Société SophroKhepri ci-dessous désignée "SOPHROKHEPRI". Khepri Santé étant l'Enseigne commerciale du Centre de Santé. Ce contrat restera valide pendant la durée de validité du forfait acheté par l'intervenant soit six mois extensible à neuf mois en cas de re-créditation. Il sera tacitement renouvelé à chaque nouvel achat de forfait par l'INTERVENANT par la dernière version postée sur notre site.

L'adhésion au Centre de 49,00€ par mois est reconductible tacitement chaque année à date d'inscription de l'intervenant. Ce montant est susceptible d'être révisable sans préavis par la Direction.

### Préambule

- 1) SOPHROKHEPRI, S.A.S N° TVA Intracommunautaire FR89811445410, met à disposition, dans ses locaux situés au 188 Grande rue Charles de Gaulle à Nogent sur Marne, à des professionnels indépendants exerçant à titre personnel ou sous forme de société, des salles leur permettant d'exercer leur activité et de recevoir leur clientèle. Cette mise à disposition est une simple fourniture de moyens. Elle ne pourra jamais conférer des droits relevant d'une jouissance exclusive de locaux, ni être considérée comme une location de locaux commerciaux, ni comme une sous-location, même si la durée et la fréquence d'occupation peuvent être importantes et cela même si le chiffre d'affaire principal de l'intervenant y est réalisé. L'intervenant ne pourra en outre y recevoir aucun courrier ni livraison.
- 2) Ce contrat est personnel et nominatif, l'intervenant ne pourra se faire remplacer ni faire bénéficier à un de ses confrère des prestations qu'il aura achetées ou réservées en son nom.

### Déroulement commercial

- 3) Chaque INTERVENANT désirent utiliser nos services, devra être compatible avec les exigences éthiques et professionnelles du Centre. SOPHROKHEPRI se réserve le droit de refuser toute adhésion et ce sans avoir besoin de se justifier.
- 4) L'approbation de l'intervenant intervient après contact avec l'un des responsables du Centre et établissement de la compatibilité de sa spécialité avec les disciplines professionnelles admises au Centre.
- 5) L'intervenant sera détenteur d'un compte lui permettant, via notre plate-forme de réservation, de réserver les salles nécessaires à son exercice et les prestations du Centre. Ce compte sera alimenté par forfaits au choix, réglés en ligne ou par virement.
- 6) Les tarifs sont exprimés hors taxe, auxquels viendra s'ajouter la TVA en vigueur lors de l'achat (actuellement 20%).
- 7) Tous les forfaits ont une validité de six mois, cette durée commençant le jour de l'achat du forfait, tout montant non consommé après ce laps de temps sera perdu sauf exception négociée par avance.
- 8) Choix du forfait :  
L'intervenant peut acheter autant de forfaits présentés au catalogue que nécessaire. Le montant crédité sur son compte sera égal ou supérieur à ce ou ces forfaits en fonction des remises quantitatives accordées.  
En effet plus le forfait est important, plus le montant crédité sur le compte de l'intervenant sera avantageux. Voir onglet tarifs et forfaits sur le site web.
- 9) Augmentation tarifaire :  
SOPHROKHEPRI se réserve le droit de modifier ses tarifs sans préavis, le solde de l'intervenant sera, à ce moment revu pour que la modification tarifaire soit inexistante sur les montants déjà achetés et non utilisés à la date du changement tarifaire.
- 10) Si vous avez acheté de multiples forfaits :
  - a. Tous les 6 mois, nous requalifierons au mieux ces forfaits de la façon suivante :  
Détermination du tarif le plus avantageux en fonction du montant "Dépensé et Utilisé" pendant ces 6 mois. Nous appliquerons les conditions de ce tarif à tous vos achats de forfaits des 6 derniers mois et nous vous créditerons cette différence sur votre compte SOPHROKHEPRI. Vous continuerez à utiliser nos services en attente de la prochaine requalification 6 mois plus tard et ainsi de suite tous les 6 mois. Notez que le montant ainsi crédité sur votre compte doit être consommé dans les trois mois.
  - b. Limitations de ce système de réajustement tarifaire :
    - Nous ne remboursons pas mais créditons votre compte.
    - Ce crédit doit être utilisé dans les 3 mois suivants la date de cette créditation.

### Dossiers d'adhésion

- 11) L'intervenant doit constituer un dossier lors de sa première inscription.  
Pièces nécessaires :
  - Une pièce d'identité valide à votre nom et adresse,
  - Une photo pour publier sur le site Sophrokhepri.fr ainsi qu'un résumé des prestations offertes à vos clients,
  - Attestation d'assurance professionnelle liée à votre activité,
  - Extrait K-bis ou n° d'enregistrement d'auto entrepreneur,
  - N° TVA Intracommunautaire.
  - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Eau, électricité ou téléphone),

- Diplôme(s),
- Adhésion de 49,00€, montant prélevé mensuellement ouvrant l'accès à l'agenda en ligne Doctolib et au planning de réservation des salles par internet,
- Paiement du forfait choisi suite à votre inscription sur le site de réservation.

#### Dénonciation du contrat

- 12) De la part de l'intervenant :
- Si l'intervenant ne désire plus utiliser nos services, il lui suffira de nous le signaler et de ne plus utiliser ni alimenter son compte. Toutes les sommes versées et non consommées par l'intervenant seront perdues sans aucun remboursement, ce six mois après l'achat du dernier forfait par l'intervenant.
- 13) De la part de SOPHROKHEPRI :
- En cas de non-respect du code de déontologie et du règlement intérieur du Centre par l'intervenant, SOPHROKHEPRI se réserve le droit de mettre fin au contrat sans aucune contrepartie ni dédommagement ou remboursement.
- 14) En cas d'impossibilité définitive et de notre fait de fournir à l'intervenant le service attendu, en cas de cessation d'activité, les sommes versées par l'intervenant et non utilisées lui seront remboursées

#### Responsabilité de SOPHROKHEPRI

- 15) SOPHROKHEPRI s'engage à recevoir les Intervenants et leurs clients dans les meilleures conditions possibles.
- 16) SOPHROKHEPRI ne peut être tenu responsable des éléments suivants :
- a. Qualité de la prestation que l'intervenant offre à ses clients,
  - b. Fermetures imprévisibles dues à des événements indépendants de notre volonté,

#### Accès au Centre

- 17) Horaires et jours d'ouverture :
- Le Centre sera ouvert en fonction des horaires indiqués sur le site de réservation. Des horaires et jours spécifiques sont possibles sur demande, nous consulter.

#### Réservation

- 18) La réservation de nos services est nécessaire et obligatoire. La réservation, par internet sur notre site est facile et immédiate, Nous ne pourrions accueillir les INTERVENANTS sans réservation par internet, aucune réservation ne se fera par téléphone.
- 19) Le système interdit actuellement toute réservation moins d'un jour en avance, en cas de nécessité exceptionnelle, nous contacter par téléphone.
- 20) Le tarif calculé sur le site reflète les règles de tarification mais toutes les conditions d'annulation ne peuvent y être gérées. La règle définie dans ces CGV s'appliquant.

#### Durée des réservations et conditions tarifaires associées

- 21) Les réservations ont une durée minimale d'une heure,  
Au-delà d'une heure la réservation peut se faire par tranche de 30 minutes,  
Leur durée maximale est la durée comprise de l'heure de début de la réservation à l'heure de fermeture du centre.  
Le début des réservations est possible toutes les 30 minutes à l'heure et à la demi-heure pile.  
Une même réservation ne peut être à cheval sur plusieurs jours (en ce cas effectuer plusieurs réservations).
- 22) Les réservations continues d'une durée comprises entre 4 et 6h30 sur une même journée font bénéficier des conditions "demi-journée", ce quelle que soit l'heure de début de la réservation.
- 23) Les réservations continues d'une durée comprises entre 6h30 et la durée maximale sur la journée font bénéficier des conditions "journée", ce quelle que soit l'heure de début de la réservation.

#### Annulation des réservations

- 24) Pour les salles de consultation, les annulations et reports de réservation sont possibles mais limités :  
L'intervenant doit les effectuer au minimum 48h avant le début de la réservation, ce directement depuis le site de réservation.
- 25) Changement de date ou heure de réservation : tout changement sera considéré comme une annulation suivie d'une nouvelle réservation. Les règles tarifaires s'appliqueront en fonction de la date et l'heure de la nouvelle réservation (les remises, en fonction de la précocité ou des périodes tarifaires de réservation, s'appliqueront au moment du changement en fonction de la nouvelle date de réservation).

#### Choix de la salle et ponctualité

- 26) L'intervenant peut, en fonction des disponibilités, choisir sa salle de consultation au moment de la réservation, toutefois certains impératifs de fonctionnement du Centre peuvent nous amener à le changer de salle pour une salle équivalente et ce sans préavis.

- 27) L'intervenant prendra à sa charge la gestion de ses retards et des retards de sa clientèle ainsi que des annulations de rendez-vous sans que la responsabilité de SOPHROKHEPRI ne soit mise en cause. Dans tous les cas, L'intervenant s'engage à ne pas dépasser l'heure de fin de sa réservation.

#### Déroulement des séances

- 28) L'intervenant prend possession de sa salle à l'heure prévue ou quelques minutes auparavant si celle-ci est libre. Il peut y enchaîner ses rendez-vous comme il l'entend jusqu'à l'heure de fin de sa réservation en accompagnant et accompagnant ses clients à la sortie du centre.  
A la fin de sa réservation, il lui est demandé de terminer 1 à 2 minutes en avance pour pouvoir aérer et libérer la salle ponctuellement pour l'intervenant suivant.

#### Respect des lieux

- 29) Ambiance feutrée et calme sont de rigueur. Nos salles sont insonorisées mais dans une certaine mesure, ainsi les thérapies par le rire, les cris ou les chants ne sont possible qu'en cas de privatisation globale ou semi-globale du centre.
- 30) Matériel apporté par l'intervenant :  
L'intervenant peut apporter son propre matériel lié à l'exercice de sa profession, ce en quantité raisonnable et tant que cela n'interfère pas avec le bon fonctionnement du centre.

#### Clientèle de l'intervenant

- 31) Nous attendons des clients de l'intervenant un comportement conforme au règlement intérieur du Centre. Nous nous réservons le droit de refuser l'entrée à toute personne, même cliente de l'intervenant qui ne satisferait pas à un minimum de décence, propreté et savoir vivre en milieu collectif. Les enfants sont évidemment les bienvenus, mais il est demandé aux parents de veiller à leur faire observer une attitude calme, le Centre n'étant pas un espace de jeux.

#### Services communs à toutes nos prestations

- 32) Accès Internet  
Wifi sur tout le Centre et câblé dans la majorité des pièces.  
Très rapide, environ 16 Mb/s convenant à toute utilisation même en groupe (Mails, Web, Visioconférences bidirectionnelles Interactives, Skype, connexion sur le VPN de l'intervenant...)  
Cette prestation est offerte à tous nos clients en partage avec tous les utilisateurs présents mais reste réservée à un usage professionnel.  
Etant civilement et pénalement responsables de ce qui transite par son accès internet, tout téléchargement ou partage de données illicite est proscrit. Il fera le cas échéant l'objet d'un recours de responsabilité de la part de SOPHROKHEPRI envers l'utilisateur.  
Cet accès est réservé aux Intervenant et non à leurs clients. Le mot de passe délivré à l'intervenant ne doit être communiqué à quiconque et sous aucun prétexte.  
En cas de panne de ce service, la responsabilité de SOPHROKHEPRI ne pourra aucunement être engagée.
- 33) Toilettes  
Le Centre dispose de 2 cabinets de toilettes dont un équipé pour Personnes à mobilité réduite et malentendants (alarme incendie visuelle).
- 34) Espace détente  
Pour les repas, un espace disposant d'un évier, d'un micro-onde, d'un réfrigérateur, et de tout le nécessaire pour se préparer une boisson chaude est à la disposition de l'intervenant (café et thé à discrétion).
- 35) Salle d'attente  
D'une grande capacité et confortable, chaque INTERVENANT devra aller y chercher ses clients.
- 36) Accueil des clients :  
Le Centre assurera l'accueil des clients de l'intervenant en attendant qu'il vienne les chercher en salle d'attente.
- 37) Ouverture porte d'accès (entrée de l'immeuble) :  
Le code d'accès sera confié à l'intervenant qui ne doit pas le divulguer. Le Centre est au 4ème étage, accessible par un ascenseur permettant le transport des personnes à mobilité réduite.
- 38) Si l'intervenant réserve plusieurs créneaux horaires dans la même journée sans qu'ils soient consécutifs, il ne pourra pas laisser ses affaires et rester dans la salle entre ses deux créneaux. Il s'engage à quitter le Centre ou à prendre une pause dans l'espace détente.
- 39) Toute prestation payante, non comprise dans le cadre des opérations de mise à disposition devra faire l'objet d'un achat complémentaire.
- 40) L'intervenant renonce à tout recours contre SOPHROKHEPRI, et ne pourra demander aucune indemnité ni diminution de redevances, en cas d'interruption fortuite et momentanée des services des locaux : chauffage, ascenseur, digicode, électricité, eau, téléphone, internet, etc. ou de troubles de jouissance liés à des travaux, grèves, émeutes, intempéries et/ou d'actions de tiers.
- 41) SOPHROKHEPRI pourra, quand il le souhaite fermer l'établissement pour période de jours fériés, vacances ou fermeture exceptionnelle. SOPHROKHEPRI s'engage à informer l'intervenant au moins un mois avant ces périodes de fermeture, ce par indisponibilité du Centre sur la plateforme de réservation.



#### Obligations de l'intervenant

- 42) L'intervenant s'engage à exercer son art dans le respect des normes et de l'éthique de sa profession, de la loi et des bonnes mœurs, de manière à ce que SOPHROKHEPRI ne soit aucunement inquiété ni sa réputation entachée.
- 43) L'intervenant s'engage à rendre le matériel et salle(s) mise(s) à sa disposition par SophroKhepri en bon état et propreté, mettre les papiers dans la corbeille et remettre la salle dans sa disposition d'origine afin de la rendre disponible pour un autre INTERVENANT, ceci devant être effectué pendant le temps de sa réservation.
- 44) L'intervenant étant responsable des dégâts éventuels, il devra signaler au préalable tout problème remarqué sur l'état du matériel ou de la salle mis à sa disposition lors de son arrivée.

#### Assurances et Responsabilités

- 45) L'intervenant sera responsable de tous les dommages occasionnés au matériel prêté ou loué, dès lors qu'une faute, une négligence de sa part ou une inexécution de l'une des obligations contractuelles est à l'origine du dommage.
- 46) L'intervenant déclare être assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle, dommage aux biens et celle de ses préposés auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable pour l'exercice de sa profession, pendant sa présence au centre.
- 47) Si l'une des parties n'exécute pas ses obligations, le présent contrat sera dénoncé de plein droit, immédiatement et automatiquement, ce sans aucun remboursement ni contrepartie.

#### Salles de formation/réunion/travail de groupe

- 48) Au nombre de deux, ces salles d'une capacité de 5 à 12 personnes sont équipées à la demande (tables, chaises, multimédia). Toute réservation faite.
- 49) **Conditions d'annulation** : Remboursement intégral pour les annulations effectuées 30 jours ou plus avant l'atelier si la somme totale a été payée. 50% de remboursement pour des annulations effectuées de 29 jours à 14 jours avant l'atelier. Aucun remboursement ne sera accordé après cette date, mais votre place peut être transférée à une autre personne ou à une date ultérieure (sous réserve de notification préalable et confirmation avec les organisateurs).
- 50) **Conditions d'annulation** :  
Plus de 30 jours avant le début de la réservation : **Remboursement intégral**  
de 29 à 14 jours avant le début de la réservation : **Remboursement De 50% du montant.**  
Moins de 14 jours avant le début de la réservation : **Aucun remboursement ne sera accordé.**
- 51) **Changement de date ou heure de réservation** :  
Tout changement sera considéré comme une annulation suivie d'une nouvelle réservation. Les règles tarifaires s'appliqueront en fonction de la date et l'heure de la nouvelle réservation (les remises en fonction de la précocité ou des périodes tarifaires de réservation s'appliqueront au moment du changement en fonction de la nouvelle date de réservation).

#### Grande salle et ses 6 salles attenantes

- 52) La Grande salle seule, d'une surface d'environ 35 m<sup>2</sup>, idéale en tant que salle de conférence, peut recevoir une trentaine de personnes. Elle est utilisable le soir en semaine, en dehors des heures de consultation, et le week-end.  
Avec ses 6 salles attenantes, si elles sont réservées simultanément, ce lieu adapté aux formations avec supervisions, et travaux de groupe nécessitant des salles de workshop. Cette configuration est utilisable le soir en semaine, en dehors des heures de consultation, et le week-end. Nous consulter.

#### Centre dans sa totalité

- 53) Le Centre est privatisable dans sa totalité, ce même en dehors de ses heures d'ouverture, ou en l'absence de réservation de salles. Nous consulter pour les tarifs et disponibilités.

#### Validité de ces conditions générales

- 54) Ces conditions sont valables 6 mois à partir de la date d'achat des forfaits ou prestations par l'intervenant  
Lors de chaque achat de forfait, celui-ci est invité à vérifier si une mise à jour des conditions est publiée sur notre site.